



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 MARS 2025

Délibération n° D-2025-66

Tarifs 2025 - Salle Escalade Acclameur - Compléments

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 25/03/2025

Publication :
le 04/04/2025

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Véronique ROUILLE-SURAUULT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY.

Direction des Finances

**Tarifs 2025 - Salle Escalade Acclameur -
Compléments**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre des évolutions intervenant dans le champ de la gestion des équipements de l'Acclameur, la Ville a mené une démarche d'état des lieux des tarifs pratiqués pour le Mur d'Escalade, repris en régie à compter du 1er mai 2025.

Dans ce cadre, suite à une erreur matérielle, il est nécessaire de modifier les tarifs suivants, présentés dans la délibération D-2024-398 :

- sur la page 78 le tarif « Happy Hour » n'est valable que les jeudis et vendredis ;
- sur la page 79 modification du tarif location du pack découverte et ajouts de tarifs manquants (magnésie, ruban adhésif).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la modification des pages 78 et 79 de la délibération n° D-2024-398 par les pages mises en annexe.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Véronique ROUILLE-SURAUULT

Jérôme BALOGÉ

SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

TARIFS TTC EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2025				
	GRIMPE LIBRE		GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement*)	
A- INDIVIDUELS - TARIFS TTC				
A.1- ABONNEMENT ANNUEL	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
A.1.1- HORS NIORT				
Abonnement	281,67	327,73	384,49	447,68
Demandeurs d'emplois	/	287,03	/	385,56
Etudiants - 26 ans	/	194,92	/	287,03
A.1.2- NIORT				
QF 10 > 12	257,04	304,16	360,93	424,12
QF 7 > 9	172,43	206,70	251,69	304,16
QF 4 > 6	119,95	142,44	183,14	218,48
QF 1 > 3	92,11	109,24	131,73	155,30
Etudiants - 26 ans		109,24		155,30
A.2- ABONNEMENT TRIMESTRIEL				
A.2.1- HORS NIORT	160,65	188,50	/	/
A.2.2- NIORT	137,09	160,65	/	/
A.3 - ENTREE LIBRE A LA JOURNEE				
	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME	
à l'unité	12,00	14,00	13,00	
par carnets de 10 tickets	85,68	112,46	97,46	
"Happy Hour" de 12h à 14h les jeudis et vendredis			5,36	

* Licence FFME en sus pour les cours de perfectionnement

POUR MÉMOIRE TARIFS 2024 TTC			
GRIMPE LIBRE		GRIMPE LIBRE + COURS (cours du lundi au samedi durant la saison - loisirs ou perfectionnement*)	
- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS	- DE 15 ANS	+ DE 15 ANS
276,15	321,30	376,95	438,90
/	281,40	/	378,00
/	191,10	/	281,40
252,00	298,20	353,85	415,80
169,05	202,65	246,75	298,20
117,60	139,65	179,55	214,20
90,30	107,10	129,15	152,25
	107,10		152,25
157,50	184,80	/	/
134,40	157,50	/	/
	+ DE 15 ANS	Etudiants, Demandeurs d'emplois, Licenciés FFME	
10,50	12,60	11,55	
84,00	110,25	95,55	
		5,25	

SALLE VERTICALE DE L'ACCLAMEUR

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2025 TTC	POUR MÉMOIRE TARIFS 2024 TTC
B- GROUPES AVEC ENCADRANT SO SPACE - TARIFS TTC		
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) + 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	21,42	21,00
Groupe séances 1h30 (minimum 6 personnes, maximum 30) - 18 ans. Consulter le gestionnaire si plusieurs séances.	16,07	15,75
Cours particulier 1 h	57,83	56,70
Module découverte - 10 ans - 1 h	7,50	7,35
Module découverte de 10 ans à 16 ans - 1h30	10,71	10,50
Brevet initiation 1/2h - + 16 ans	23,56	23,10
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les abonnés	42,84	42,00
Mini stage (3 1/2 journées pendant les vacances scolaires) pour les non-abonnés	85,68	84,00
C- GROUPES AUTONOMES - créneaux de 2h (collèges, lycées, universitaire, CFA); précision "matériel non compris"		
prix par personne jusqu'à 9 créneaux	5,36	5,25
prix par personne à partir de 10 créneaux	4,28	4,20
D- CLUBS NIORTAIS - TARIFS TTC		
prix par adhérent et par an	160,65	157,50
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	8,57	8,40
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	7,50	7,35
Groupe compétition (1h30 de septembre à juin hors vacances scolaires)	73,90	72,45
E- CLUBS HORS NIORT affiliés FFME ou CAF - TARIFS TTC		
prix par adhérent adulte et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	10,00	8,93
prix par adhérent moins de 15 ans et par entrée (hors créneau associatif) avec accès à la SAE et au bloc	9,00	7,88
Mise à disposition d'un instructeur fédéral pour formation fédérale / extension du tarif au chef ouvrier	250,00	220,00
Mise à disposition d'ouvriers de voies de compétition - par jour	200,00	200,00
F - MATERIEL - TARIFS TTC		
location d'une paire de chaussons d'escalade pour 1 séance	3,21	3,15
location de baudriers + dispositif d'assurage pour 1 séance	3,21	3,15
location de pack découverte (chausson / baudrier / dispositif d'assurage)	5,36	3,15
vente de magnésie liquide	10,00	
vente de ruban adhésif pour les doigts	6,00	
G - Accueil Scolaire encadré par le personnel de la salle hors accord VDN / Education nationale - TARIFS TTC		
Groupe "Classe" prix par élève et par séance - maximum 30 pers (minimum facturation 20 élèves)	3,21	3,15

L'abonnement à la grimpe + cours permet la grimpe libre dans les créneaux d'ouverture au public. Par ailleurs, dans le cadre de l'abonnement (annuel ou trimestriel), si la personne arrête les cours durant le cycle, aucun remboursement des cours non suivis ne sera effectué

Les tarifs au quotient familial seront appliqués sur présentation du justificatif délivré par les services sociaux ou municipaux, et d'un justificatif de domicile

Abonnement famille : gratuité pour le 4ème membre de la même famille (pour un tarif de -15 ans)

« Les adhérents des clubs d'escalade de Niort, ayant leur siège social à Niort et adhérents à Niort Associations, bénéficieront d'un tarif préférentiel pour accéder à la SAE en dehors des créneaux mis à disposition du club. Chaque adhérent devra ainsi payer la différence entre le tarif plein hors Niort et le coût de cotisation payé au club concerné. »